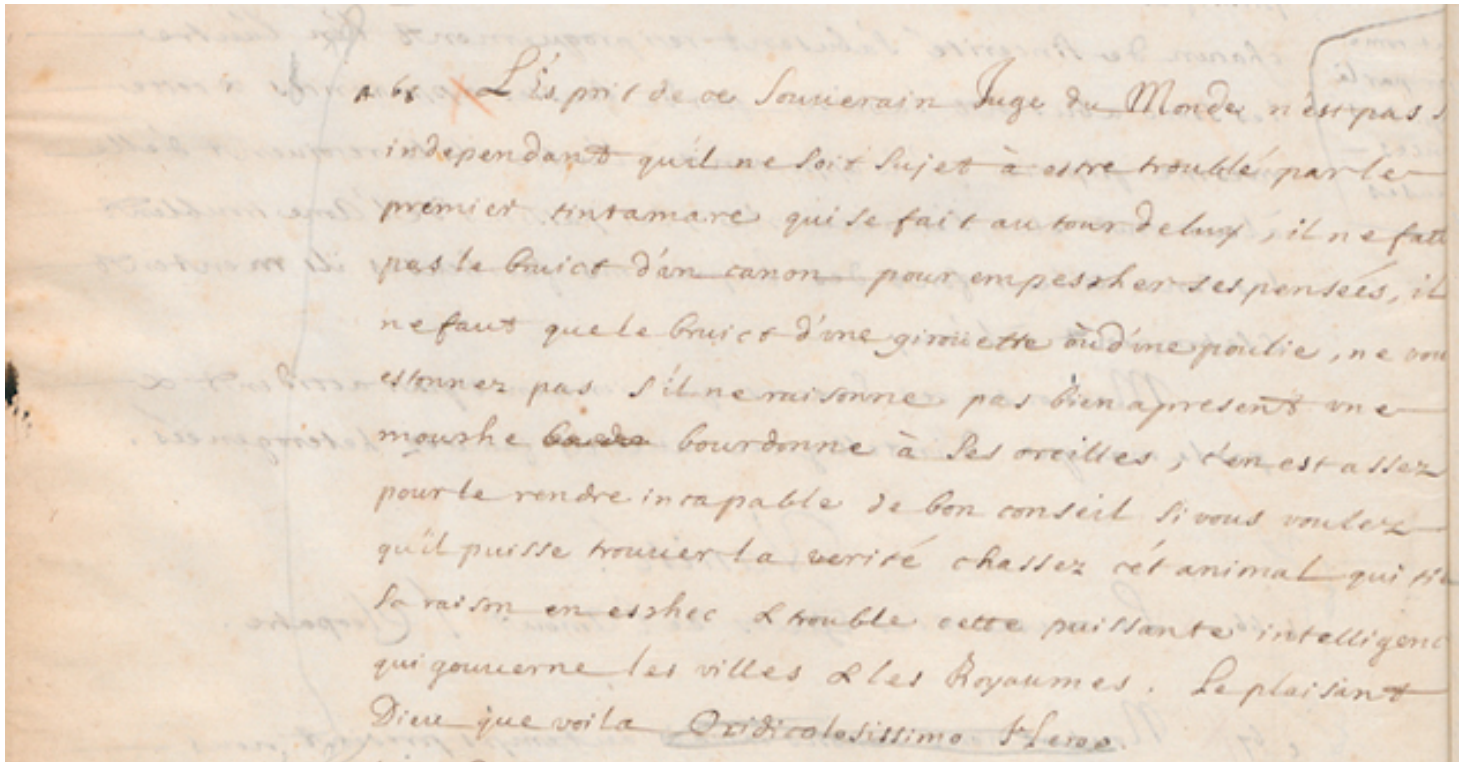


Transcriptions des Copies C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub>C<sub>1</sub>, p. 13 v° (image du texte incomplète à droite)

L'Esprit de ce Souverain Juge du Monde n'est pas s[i]  
 independant qu'il ne soit sujet à estre trouble par le  
 premier tintamare qui se fait autour de luy, il ne fau[t]  
 pas le bruiet d'un canon pour empescher ses pensées, il  
 ne faut que le bruiet d'une giroüette où d'une poulie, ne vou[s]  
 estonnez pas s'il ne raisonne pas bien apresent une  
 mouche <sup>1</sup> bourdonne à ses oreilles, c'en est assez  
 pour le rendre incapable de bon conseil si vous voulez  
 qu'il puisse trouver la verité chassez cet animal qui tie[nt]  
 sa raison en eschee & trouble cette puissante intelligenc[e]  
 qui gouverne les villes & les Royaumes. Le plaisant  
 Dieu que voila O ridicolosissimo Heroe.

<sup>1</sup> Hésitation du copiste corrigée par lui-même.

L'Esprit de ce souverain Juge du Monde n'est pas si Independent  
 qu'il ne soit sujet a estre trouble par le premier tintamarre qui  
 se fait au tour de luy, il ne faut pas le bruit d'un canon pour  
 empescher ses pensees, il ne faut que le bruit d'une girouette ou d'une  
 poulie, ne vous estonnez pas. Si l ne raisonne pas bien apres ont  
 une mouche bourdonne à ses Oreilles; C'en est assez pour le rendre  
 incapable de bon conseil, si vous voulez qu'il puisse trouver la  
 verité chassez cet Animal qui tient la raison en eschech & trouble  
 cette puissante Intelligence qui gouverne les villes & les  
 Royaumes. Le plaisant Dieu que voila Oridicolossimo  
Heroc.

Marques ajoutées en marge dans C<sub>1</sub> (concordance au crayon, lettre à la plume, croix à la sanguine) : voir la description des Copies C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub>.

Les deux copies transcrivent le même texte en un seul paragraphe.

Est-ce que le réviseur de C<sub>1</sub> a voulu signaler que l'expression latine *O ridicolossimo Heroc* était à mettre en italique ou est-ce qu'un correcteur l'a entourée pour la mettre en valeur ? L'intervention n'a pas été faite à la plume, habituellement utilisée par le réviseur et les correcteurs, mais au crayon comme c'est le cas pour la main qui a tracé la concordance. Cette façon de mettre en valeur le texte est peut-être en relation avec son absence dans l'édition de Port-Royal. Il ne semble pas que le correcteur ait voulu barrer ce texte.

Dans la copie C<sub>1</sub> le texte est nettement séparé du fragment précédent. En revanche, il n'y a aucune séparation avec le fragment suivant. Le copiste s'est aperçu qu'il était dans la dernière page du cahier et le reste du texte de la liasse à copier ne permettait plus de préserver des espaces blancs entre les fragments.